

## Entretien avec la Direction de la coopération internationale de l'Académie libyenne des Hautes études de Tripoli



### ► Présentez nous l'académie et les attributions du bureau de la coopération internationale.

Établissement d'enseignement supérieur, l'académie a été créée en 1988, sous le nom d'Institut des hautes études de sciences économiques de Tripoli, et commence son activité dès la rentrée 1989. En tant qu'établissement sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, ses attributions sont clairement détaillées dans le décret n° 996, paru en 1995. Ainsi, l'académie est habilitée à dispenser des diplômes de master et de doctorat, et à enseigner toutes les disciplines, eu égard à ses moyens. Depuis sa création, le

panel de formations proposées s'est étoffé, et l'académie compte aujourd'hui sept écoles scientifiques.

Le bureau de la coopération internationale a, quant à lui, été fondé en 2006. Depuis, plusieurs accords de coopération ont été signés avec des universités et institutions d'enseignement aux niveaux national, régional (au Maghreb) et international (essentiellement européennes).

### ► Quelle est la place des sciences humaines et sociales dans le champ académique libyen ?

Les SHS occupent une place fondamentale dans notre enseignement. D'ailleurs, l'école des sciences sociales a été l'une des premières créées à l'académie. Elle est aujourd'hui considérée comme l'une des plus importantes, par le nombre de départements et de formations qu'elle dispense. En effet, elle réunit neuf départements : sociologie, travail social, sciences didactiques, études islamiques, philosophie, droit, histoire, géographie et psychologie.

Néanmoins, l'enseignement des SHS se heurte à un certain nombre d'obstacles, parmi lesquels, le manque de références modernes et spécialisées dont nous disposons et auxquelles nous avons accès, ainsi que des lacunes au niveau de la formation du corps enseignant.

Pour autant, nous remarquons un fort intérêt des étudiants pour les SHS, qui sont d'ailleurs tenues en haute estime dans la société libyenne. C'est pourquoi, l'école des sciences sociales de l'académie dispense des formations jusqu'au niveau doctorat.

### ► Quelles sont vos relations à l'international ? Quels partenariats avez-vous noués ? Qu'envisagez-vous pour l'avenir ?

Nous avons d'ores et déjà signé un certain nombre de partenariats et accords de coopération, au niveau local, à l'échelle du Maghreb et à l'international.

En Libye, par exemple, nous sommes partenaires de nombreuses universités



## ENTRETIEN

publiques, comme les Universités de Sabratha, Misrata ou encore Syrte.

À l'international, nous avons développé des partenariats avec des institutions européennes, et notamment allemandes. L'accord conclu avec l'Institut Goethe vise à développer l'enseignement de la langue allemande, celui signé avec le DAAD (*Deutscher Akademischer*

*Austauschdienst*) favorise les échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. D'autres accords nous rapprochent de l'Institut Français de Libye ou bien encore de l'Université de Salford en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, l'académie est membre de l'UUA (Union des Universités arabes) et de l'AUA (Association des Universités africaines).

Malheureusement, les activités du bureau de coopération internationale ont été suspendues du fait du contexte général en Libye. Malgré tout, nous espérons vivement pouvoir les reprendre rapidement et développer d'autant plus notre réseau de partenaires pour permettre, notamment, à nos enseignants et étudiants de participer à des événements scientifiques internationaux (ateliers, colloques, etc.).

### Signature d'un accord de coopération entre l'IRMC et l'Académie libyenne des Hautes études de Tripoli 2021-2023

En août 2021, une convention a été signée entre l'IRMC et l'Académie libyenne des Hautes études de Tripoli. Elle précise les modalités de mobilité et d'échange scientifiques entre les chercheurs et étudiants libyens, d'une part, et ceux de l'IRMC, d'autre part. Cet accord délimite les domaines de la collaboration entre les deux institutions et ouvrira très certainement la voie à des partenariats similaires avec les autres académies du réseau, implantées en région.

**Pr. Oissila Saaidia,  
Directrice de l'IRMC**



© IRMC.

**Pr. Ramadan Hedi Almadani,  
Président de l'Académie libyenne  
des Hautes études de Tripoli**



© Académie libyenne  
des Hautes études de Tripoli.